

*Certifié conforme
MOM*

Désignation de la société : 1731 - 192CENTELEC SAS

DGFIP N° 2050

Siret : 83503463800014

Pôle : CORP - Corporate

Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Milésime 2023

Utilisateur : 0658098907FC07CC3626 - Lorraine KHAW

(*) Exercice 2014 (milésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Closure au : 31/12/2022

Néant : []

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)	
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement	AB	AC			
Frais de développement	CX	CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AO			
Fonds commercial (1)	AH	AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
TOTAL Immobilisations Incorporelles					Rappel 2024 :
Terrains	AN	AO			
Constructions	AP	AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
TOTAL Immobilisations corporelles					Rappel 2024 :
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières	BH	BI			
TOTAL Immobilisations financières					Rappel 2024 :
TOTAL (II)	BJ	BK			
Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens	BN	BO			
En cours de production de services	BP	BQ			
Produits intermédiaires et fins	BR	BS			
Marchandises	BT	BU			
TOTAL Stocks					
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			DSO moyen N (Nb J) :
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY			
Autres créances (3)	BZ	CA			
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
TOTAL Créances					
Valeurs mobilières de placement <small>Dont actions propres :</small>	CD	CE			Trésorerie nette N :
Disponibilités	CF	CG	23 366,86	23 366,86	26 574,25
TOTAL Trésorerie			23 366,86	23 366,86	26 574,25
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI			BFR N :
TOTAL (III)	CJ	CK	23 366,86	23 366,86	-6 750,00
Frais d'émission d'emprunt à élargir (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif (VI)	CN				Rappel Passif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	23 366,86	23 366,86	26 574,25
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP				
(3) Part à plus d'1 an :	CR				
Clause de réserve de propriété :					OK
Immobilisations		Stocks		Créances	

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 1731 - 192CENTELEC SAS

DGFIP N° 2051

Siret : 83503463800014
Pôle : CORP - Corporate
Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023

Utilisateur : 9659D8907FC07CC3826 - Lorraine KHAW

(* Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Ciôture au :

31/12/2022

Néant : []

BILAN - PASSIF				Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé)	37 000,00	DA	37 000,00	37 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence) EK		DC			
Réserve légale (3)			DD			
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) B1		DF			
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) EJ		DG			
TOTAL réserves						
Report à nouveau			DH	-14 975,75	-9 493,94	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-5 407,39	-5 481,81	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL (I)			DL	16 616,86	22 024,25	FR N : 16 616,86
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs) EI		DV			Rappel 2057 :
TOTAL dettes financières						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 750,00	4 550,00	
Dettes fiscales et sociales			DY			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA			Rappel 2057 :
TOTAL dettes d'exploitation				6 750,00	4 550,00	6 750,00
Produits constatés d'avance (4)			EB			OK
TOTAL (IV)			EC	6 750,00	4 550,00	
Ecarts de conversion passif (V)			ED			Rappel Actif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	23 366,86	26 674,25	23 366,86
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			OK
(2) Dont :			1C			
carte de réévaluation libre			1D			
réserve de réévaluation (1978)			1E			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 350,00	4 550,00	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 1731 - 192CENTELEC SAS

DGFIP N° 2052

Siret : 83503463800014

Pôle : CORP - Corporate

Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023

Utilisateur : 9659D96907FC07CC3826 - Lorraine KHAW

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au :

31/12/2022

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice N			Exercice N-1 (*)
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue						
Biens	FD		FE		FF	
Services	FG		FH		FI	
Chiffres d'affaires nets	FJ		FK		FL	
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	5 407,39
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	
Salaires et traitements					FY	
Charges sociales (10)					FZ	
Dotations d'exploitation					GA	
Sur immobilisations					GB	
is aux amortissements					GC	
is aux provisions					GD	
actif circulant : dotations aux provisions					GE	
risques et charges : dotations aux provisions					GF	
Autres charges (12)					GG	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GH	5 407,39
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GI	-5 407,39
Bénéfice attribué ou perte transférée					GJ	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GK	
Produits financiers de participations (5)					GL	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GM	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GN	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GO	
Différences positives de change					GP	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ	
Total des produits financiers (V)					GR	
Dotations financières aux amortissements et provisions					GS	
Intérêts et charges assimilés (6)					GT	
Différences négatives de change					GU	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GV	
Total des charges financières (VI)					GW	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						-5 407,39
						-5 481,81

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 1731 - 192CENTELEC SAS

DGFIP N° 2053

Siret : 83503463800014
 Pôle : CORP - Corporate
 Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023
 Utilisateur : 0668098907FC07CC3428 - Lorraine KHAW

(* Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Closure au : 31/12/2022 Néant : []

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (8 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	5 407,39	5 481,81
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-5 407,39	-5 481,81
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont Crédit-bail mobilier	HP		
Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) +	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A8) / obligatoires (A9) +	A9		
dont cotisations facultatives Madelin +	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite +	A8		
(7) Detail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général			
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général			

DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, la société THALES Associé unique de la société 192CENTELEC SAS, société par actions simplifiée au capital de 37.000 €, divisé en 3.700 actions de 10 € chacune, a été consultée à l'initiative de Madame Dominique ROUVIER CHABRIOL, Présidente selon la procédure prévue aux articles 12.1 et 12.2 des statuts, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Affectation du résultat,
- Décision à prendre en application de l'article L.225-248 alinéa 1 du Code de Commerce,
- Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le résultat de l'exercice soit une perte nette comptable de – 5 407,39 € au compte de report à nouveau qui s'élève à – 14 975,75 €. A l'issue de cette affectation le compte de report à nouveau sera débiteur de – 20 383,14 €.

L'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices de la Société.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique constatant que les capitaux propres de la Société ressortent à 16 616,86 €, inférieurs à plus de la moitié du capital social qui s'élève à 37.000 €, et conformément à l'article L.225.248 alinéa 1 du Code de Commerce, décide de ne pas dissoudre la société et de poursuivre son exploitation dans les conditions prévues par la loi.

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette décision est adoptée.

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et l'Associé unique.

La Présidente

L'Associé unique



Dominique ROUVIER CHABRIOL



THALES
Rémy ROUGERON



192Centelec S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



192Centelec S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 192Centelec S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 192Centelec S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Vincent Gauthier

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	23 367		23 367	100,00	26 574	100,00
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	23 367		23 367	100,00	26 574	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	23 367		23 367	100,00	26 574	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	37 000	158,34	37 000	139,23
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-14 976	-64,08	-9 494	-35,72
Résultat de l'exercice	-5 407	-23,13	-5 482	-20,62
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	16 617	71,11	22 024	82,88
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 750	28,89	4 550	17,12
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	6 750	28,89	4 550	17,12
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	23 367	100,00	26 574	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			5 407		5 482		-75	-1,36
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			5 407		5 482		-75	-1,36
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-5 407		-5 482		75	1,37
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-5 407		-5 482		75	1,37

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)				
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 407	5 482	-75	-1,36
RÉSULTAT NET	-5 407 Perte	-5 482 Perte	75	1,37
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier				

192CENTELEC SAS

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 €

Siège social : Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 COURBEVOIE
835 034 638 RCS NANTERRE

Note de clôture 2022 – 192 CENTELEC SAS

Mesdames, Messieurs,

Les comptes annuels de 192 CENTELEC SAS sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable General, tels que définis dans le règlement n°2015-06 de l'autorité des normes comptables.

La société 192 CENTELEC SAS, n'a pas consenti aux engagements suivants :

- Engagements hors bilan
- Engagements de retraite
- Engagements à l'égard d'entreprises liées ou associées

Le principe comptable de continuité de l'exploitation

La continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause. La 192Centelec est soutenue par le Groupe Thales.

Evènements post-clôture

La société n'a pas connaissance d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.